

A.S.A de RIBERAC SUD  
Boulevard des Saveurs  
Cré@Vallée Nord – Coulounieux  
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE  
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 16 février 2021 à 15 h 00

Nombre de propriétaires	
En exercice	27
Présents	7
Représentés	0
Absents	20

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 02 février 2021 s'est réunie à Vanxains sous la présidence de Mr Vasseur Philippe

Mr PETE Anthony est élu secrétaire de séance.

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée n'a pas pu délibérer lors de cette première réunion. Les délibérations ont donc été reportées à la seconde assemblée, convoquée le même jour à 15h30.

**DELIBERATION N° 2021\_AP\_1**

**Objet : élection du Syndicat**

Monsieur Vasseur Philippe, président, rappelle que chaque année les mandats d'un tiers des membres du Syndicat arrivent à leur terme.

Ainsi, conformément aux statuts de l'ASA, les membres du Syndicat, ci-après désignés, sont renouvelables :

Mr SAINT MARTIN Bernard, Mr BITTARD Cyril, Mr VILLESUZANNE Bernard

Après avoir recueilli les candidatures, et en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 7 - Voix contre : 0), décide :

- D'élire les syndics qui se sont présentés :
  - o Mr JOUBERT Didier
  - o Mr VILLESUZANNE Bernard
  - o Mr BITTARD Cyril (Suppléant)

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
PETE Anthony



Le Président,  
VASSEUR Philippe

**ASA de RIBERAC SUD**  
Boulevard des Saveurs  
Cré@vallée Nord  
COULOUNIEUX-CHAMIER  
24060 PERIGUEUX CEDEX 9



A.S.A de RIBERAC SUD  
Boulevard des Saveurs  
Cré@Vallée Nord – Coulounieux  
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE  
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 16 février 2021 à 15 h 00

Nombre de propriétaires	
En exercice	27
Présents	7
Représentés	0
Absents	20

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 02 février 2021 s'est réunie à Vanxains sous la présidence de Mr Vasseur Philippe

Mr PETE Anthony est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° c2021\_AP\_2**

**Objet : rapport d'activité**

Le président présente son rapport sur l'activité de l'ASA et sur sa situation financière en s'appuyant sur le dossier de gestion réalisé par l'ADHA24.

Ce dossier de gestion est annexé à cette présente délibération, il a été présenté lors de l'assemblée des propriétaires.

L'Assemblée de propriétaires, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention : 0 - Voix Pour : 7 - Voix contre : 0 ), décide :

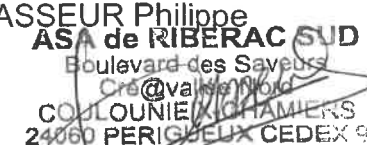
- D'approuver le rapport d'activité présenté par le président

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
PETE Anthony



Le Président,  
VASSEUR Philippe  
ASA de RIBERAC SUD  
Boulevard des Saveurs  
Cré@vallée Nord  
COULOUNIEUX CHAMBERS  
24060 PERIGUEUX CEDEX 9



A.S.A de RIBERAC SUD  
Boulevard des Saveurs  
Cré@Vallée Nord – Coulounieux  
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE  
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 16 février 2021 à 15 h 00

Nombre de propriétaires	
En exercice	27
Présents	7
Représentés	0
Absents	20

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 02 février 2021 s'est réunie à Vanxains sous la présidence de Mr Vasseur Philippe

Mr PETE Anthony est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2021\_AP\_3**

**Objet : indemnité membres du syndicat**

Le Président explique que le Décret 2006-504 du 3 mai 2006, portant application de l'Ordonnance 2004-632 du 1<sup>er</sup> Juillet 2004, indique dans les articles 22 et 29 que le président, le vice-président et les syndicats ayant des fonctions bien identifiées peuvent percevoir une indemnité à raison de leur activité si l'Assemblée des Propriétaires en décide ainsi par une délibération qui en fixe, le principe et le montant, pour la durée de leur mandat. Ces indemnités sont liées à la charge du travail que représente la fonction et à l'implication reconnue nécessaire pour mettre en œuvre les missions de l'ASA.

Le Président soumet donc au vote de l'assemblée des propriétaires la proposition d'indemnité annuelle suivante :

- Président de l'ASA : 250 € - VASSEUR Philippe
- Vice-Président de l'ASA : 250 € - PETE Anthony
- Responsable de station : 250 € - JOUBERT Didier
- Responsable de station : 250 € - BITTARD Jean Jacques
- Responsable de station : 250 € - BITTARD José

Il est précisé que le président, vice-président ou syndic, empêché d'assurer leur mission, peut déléguer à un autre syndic. L'indemnité versée sera alors calculée sur la proportion d'activité que chaque syndic réalise, moyennée sur l'année.

L'assemblée des propriétaires, après avoir délibéré (abstention : 0 - voix pour : 7 - voix contre : 0 ), décide : - DE VALIDER cette proposition.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
PETE Anthony



Le Président,  
VASSEUR Philippe

**ASA de RIBERAC SUD**  
Boulevard des Saveurs  
Cré@vallée Nord  
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

A.S.A de RIBERAC SUD  
Boulevard des Saveurs  
Cré@Vallée Nord – Coulounieux  
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE  
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 16 février 2021 à 15 h 00

Nombre de propriétaires	
En exercice	27
Présents	7
Représentés	0
Absents	20

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 02 février 2021 s'est réunie à Vanxains sous la présidence de Mr Vasseur Philippe

Mr PETE Anthony est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2021\_AP\_4**

**Objet : information tarification**

Le président informe les adhérents qu'après examen des comptes, le Syndicat a délibéré sur la mise en place des tarifs suivants :

- Charges fixes : 130 € HT/ Module – appel en mai
- Charge variable : 0.085 € HT / m<sup>3</sup> - appel en novembre

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
PETE Anthony



Le Président,  
VASSEUR Philippe

**ASA de RIBERAC SUD**  
Boulevard des Saveurs  
Cré@vallée Nord  
COULOUNIEUX CHAMIER  
24060 PERIGUEUX CEDEX 9



ASA de RIBERAC SUD



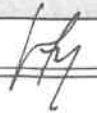
Pole Interconsulaire-Creavallée Nord 24060 PERIGUEUX C

Assemblée des propriétaires

du : ...16... Février... 2021...

## Liste d'émargement

Propriétaire	Usager	Souscriptions		Signature
		S1	S2	
<b>BEAU Liliane</b>				
	- SCEA DE CHANCONTIER	8,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	8,00	0,00	
<b>BINIER JEAN-CLAUDE</b>				
	- BINIER JEAN-CLAUDE	5,50	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	5,50	0,00	
<b>BINNIER GABRIEL</b>				
	- BINIER JEAN-CLAUDE	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	0,00	0,00	
<b>BINNIER Colette</b>				
	- EARL VASSEUR	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	0,00	0,00	
<b>BINNIER ROBERT</b>				
	- EARL VASSEUR	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	0,00	0,00	
<b>BITTARD MAXIME</b>				
	- BITTARD JEAN-JACQUES	5,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	5,00	0,00	
<b>BITTARD JOSE</b>				
	- BITTARD JOSE	7,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	7,00	0,00	
<b>BITTARD YVES</b>				
	- BITTARD YVES	4,50	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	4,50	0,00	
<b>BOUTHONNIER Violette</b>				
	- EARL DE LA BERTINIE	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	0,00	0,00	
<b>CHIGNAC Béatrice</b>				
	- SCEA DES GRANDS CHAMPS	12,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	12,00	0,00	
<b>DENOST Paulette</b>				
	- DUPEYRAT PIERRE	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	0,00	0,00	
<b>DUPEYRAT PIERRE</b>				
	- DUPEYRAT PIERRE	5,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	5,00	0,00	
<b>DUPUY Louis</b>				
<i>MEMO : Unité S1 = module Unité S2 =</i>				

Propriétaire	Usager	Souscriptions		Signature
		S1	S2	
	- SCEA DE CHANCONTIER	0,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>	0,00	0,00	
<b>GALEIX Clémence</b>				
	- DUPEYRAT PIERRE	0,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>	0,00	0,00	
<b>GFA de Fond de Goudenne</b>				
	- BINIER JEAN-CLAUDE	0,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>	0,00	0,00	
<b>JOUBERT Didier</b>				
	- EARL DE LA BERTINIE	15,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>	15,00	0,00	
<b>JOUBERT Yvon</b>				
	- EARL DE LA BERTINIE	0,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>	0,00	0,00	
<b>LAMBERT Marie-Rose</b>				
	- BITTARD JOSE	0,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>	0,00	0,00	
<b>RIGAUD Laurent</b>				
	- RIGAUD ROBERT	0,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>	0,00	0,00	
<b>RIGAUD ROBERT</b>				
	- RIGAUD ROBERT	10,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>	10,00	0,00	
<b>SAINT MARTIN BERNARD</b>				
	- EARL SAINT MARTIN	25,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>	25,00	0,00	
<b>SAINT MARTIN Jean-Pierre</b>				
	- EARL SAINT MARTIN	0,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>	0,00	0,00	
<b>SAVIGNAC Marcel</b>				
	- BITTARD JOSE	0,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>	0,00	0,00	
<b>VASSEUR Philippe</b>				
	- EARL VASSEUR	22,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>	22,00	0,00	
<b>VASSEUR Jean-Claude</b>				
	- EARL VASSEUR	0,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>	0,00	0,00	
<b>VILLESUZANNE BERNARD</b>				
	- SCEA BEMAHE	24,00	0,00	
	<i>Total de l'usager =</i>	24,00	0,00	
<b>VILLESUZANNE Hélène</b>				
	- VILLESUZANNE BERNARD	0,00	0,00	
<i>MEMO : Unité S1 = module Unité S2 =</i>				